

Atelier CRE sur l'autoconsommation n°4

Offres de fourniture & Recoflux

10/10/2017

Offres de fourniture & Recoflux

- La méthodologie d'affectation des énergies au fournisseur / responsable d'équilibre détermine les coûts et risques qu'il supporte (en énergie et en capacité): il s'agit donc d'un élément déterminant dans la construction d'une offre de fourniture.
- Cette affectation, qui dépend aujourd'hui principalement du dispositif de comptage installé chez les consommateurs, repose:
 - soit sur le recours à la courbe de charge (bientôt obligatoire pour les consommateurs raccordés en basse tension de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA)
 - soit sur le recours à des profils de consommation
- Les profils sont construits sur la base des consommations historiques moyennes des différentes catégories de consommateurs:

Résidentiels	Professionnels	Entreprises
RES1 / RES1 WE	PRO1	ENT1
RES11 / RES11 WE	PRO1WE	ENT2
RES2	PRO2	ENT3
RES2WE	PRO3	ENT4
RES3	PRO4	ENT5
RES4	PRO5	ENT6
RES5	PRO6	ENT7

Offres de fourniture & Recoflux

- Sans compter la non prise en compte de l'éventuel surplus, l'autoconsommation n'est donc pas compatible avec les profils actuels. De même, les TRV qui sont construits sur la base de ces profils ne peuvent être appliqués aux auto-consommateurs.
- L'utilisation de profils a beaucoup d'avantages par rapport au recours à la courbe de charge:
 - permettre à un consommateur de voir sa consommation affectée de la même manière quel que soit son fournisseur ⇒ dispositif favorable à l'émergence de la concurrence en matière d'offres
 - permettre de réduire les coûts de gestion chez les fournisseurs et les distributeurs
 - permettre la prévisibilité la meilleure des consommations et donc de réduire les besoins d'équilibrage de RTE.
- **Le recours à des profils est donc particulièrement adapté pour promouvoir de nouvelles offres de fourniture, en particulier compte tenu de l'absence d'historique de consommation / production.**
- **Ceci est notamment vrai s'agissant d'autoconsommation, pas uniquement individuelle.**

Offres de fourniture & Recoflux

- La création de nouveaux profils devra permettre une correcte représentation de la consommation soutirée du réseau et de l'énergie éventuellement injectée (revente du surplus).
- Ils devront s'appuyer sur les différentes modalités de comptage:
 - autoconsommation individuelle: compteur Linky permettant de compter 10 index de consommation + 1 index d'injection (+4 index distributeurs)
 - autoconsommation collective: compteur Linky dédié à la production (avant autoconsommation) + compteurs Linky individuels
- Exemple de solutions à examiner dans le cadre du Comité de Gouvernance du Profilage:
 - Adjonction des profils consommateurs en place + profils producteur (PRD3 éventuellement localisé). Pour l'autoconso individuelle: nécessité de reconstituer un facteur d'usage « conso » et un facteur d'usage « production » à partir des données de « conso nette » et de « prod injectée ».
 - Création de nouveaux profils ad hoc « conso nette » et « prod injectée » photo-sensibles, dont l'articulation devrait être précisée.

Offres de fourniture & Recoflux

- Indépendamment de la méthode de reconstitution des flux, il sera nécessaire que le fournisseur connaisse:
 - le caractère « auto-consommateur » d'un site
 - la puissance installée des panneaux
 - Pour l'autoconsommation collective : enjeu de prévisibilité
 - de la part de la production injectée sur le réseau (dépendante des consommations des autoconsommateurs)
 - de la part de la production affectée à chaque consommateur (dépendante de la consommation des autres consommateurs, de la clé de répartition et de production totale)
- ⇒ utilité d'établir des paramètres connus des différents acteurs ex-ante, puis de procéder à des régularisations / réaffectation d'énergie ex-post.

Annexe – PRD3

